

Transport aérien - Protéger le pavillon français, c'est protéger l'emploi

Communiqué de presse
Paris, le 19 12 2025

Le rapport de branche 2025 de la FNAM, basé sur les données de l'année 2024, dresse le constat d'un **secteur aérien français stable**, mais dont le développement est aujourd'hui freiné par un environnement fiscal et réglementaire défavorable à sa compétitivité.

Avec plus de **95 000 salariés**, près de **900 entreprises** et une présence sur l'ensemble du territoire, le transport aérien demeure un **pilier de l'économie française**, créateur d'emplois qualifiés, non délocalisables et indispensables à la souveraineté industrielle et à la continuité territoriale.

Chiffres clés :

- la part de marché du pavillon français retombe à **37 %** en 2024 (vs. 39 % en 2023)
- **+ 9 %** de recrutements dans le transport aérien français
- **+ 6 %** d'apprentis en un an
- En 2026, les compagnies aériennes projettent de ne recruter que **4,6 % de leurs effectifs actuels**

Alors même que le trafic aérien a quasiment retrouvé ses niveaux d'avant-crise, cette évolution contraste avec le dynamisme observé dans d'autres pays européens. Dans ces marchés, le secteur bénéficie d'un environnement plus favorable à l'investissement, à l'augmentation des capacités et à la création d'emplois, permettant aux compagnies nationales de renforcer durablement leur position sur leur marché domestique.

Une dynamique d'emploi, mais enjeu social majeur : renouveler les compétences

En 2024, les recrutements dans le transport aérien français ont progressé de **9 %** par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre d'entreprises de la branche a augmenté de **18 %**, traduisant l'attractivité structurelle du secteur.

Cette dynamique positive ne doit toutefois pas masquer une **tension croissante sur les compétences**. Près de **19 % des salariés ont plus de 55 ans**, et de nombreux départs à la retraite sont attendus dans les prochaines années, notamment dans les métiers techniques, de maintenance et d'exploitation. Cette évolution démographique renforce l'urgence d'investir durablement dans la formation, la reconversion et l'attractivité des métiers.

Or, les projections de recrutement pour les prochaines années sont en recul : le secteur prévoit de ne recruter que **7,5 % de ses effectifs actuels en 2026**, un chiffre qui tombe à **4,6 % pour les seules compagnies aériennes**. Sans un soutien adapté, le risque est réel de voir certaines compétences stratégiques se raréfier, au détriment de la performance, de la sécurité et de la compétitivité du secteur.

Formation et transition environnementale : des investissements décisifs pour l'emploi et la compétitivité

La montée en compétences est au cœur de la transformation du transport aérien. Depuis 2021, le nombre de contrats d'alternance a progressé de **321 %**, et plusieurs milliers d'actions de formation sont déployées chaque année pour accompagner la digitalisation des métiers, l'évolution des organisations et la transition environnementale.

Cependant, les incertitudes pesant sur le financement de la formation professionnelle constituent un **signal d'alerte majeur**. Une réduction des dispositifs de soutien aurait un impact direct sur les entreprises et sur leur capacité à préparer les compétences de demain, au moment même où les besoins sont les plus élevés.

Ces efforts de formation sont indissociables des investissements environnementaux engagés par le secteur. La transition écologique du transport aérien repose en effet sur des compétences nouvelles, des métiers en évolution et des savoir-faire de plus en plus techniques, qui conditionnent à la fois la performance opérationnelle et la compétitivité des entreprises.

Cet engagement porte déjà ses fruits. En **2024**, l'empreinte environnementale du secteur aérien français est **inférieure à son niveau de 2019**, avec **22,7 Mt de CO₂ contre 23,7 Mt** alors que le nombre de passagers transportés est quasiment identique.

Les investissements dans la modernisation des flottes, les carburants d'aviation durable et l'innovation constituent ainsi à la fois un impératif climatique et un puissant moteur de création d'emplois. Encore faut-il que ces investissements puissent être réalisés en France et non délocalisés vers des pays offrant un cadre plus compétitif.

Protéger le pavillon français, c'est protéger l'emploi

La stabilité actuelle du secteur ne doit pas masquer les risques liés à la perte de compétitivité du pavillon français. Si les compagnies aériennes venaient à réduire leur présence en France, ce sont des capacités, des compétences et des emplois qui seraient directement menacés. Préserver un transport aérien fort en France, c'est protéger l'emploi, maintenir des savoir-faire stratégiques et garantir la capacité du pays à rester un acteur majeur de l'aviation en Europe.

Le transport aérien français est un **secteur stable**, fortement **engagé dans la décarbonation**, **investi dans la formation** et porteur d'emplois qualifiés sur l'ensemble du territoire. Il pourrait toutefois prétendre à une dynamique bien plus forte s'il évoluait dans un cadre économique et réglementaire cohérent avec ses ambitions.

Sans adaptation des politiques publiques, notamment en matière de fiscalité et de financement de la formation, la France prendrait le risque de voir s'éroder un atout stratégique en matière d'emploi, de compétences et de souveraineté aérienne.

Contacts presse : fnam@babylone.fr
Paul Joachim - 06 04 59 51 08

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) – l'**EBAA** France (European Business Aviation Association) – le **GIPAG** France – Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale) – le **GPMA** (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) - le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

Retrouvez les actualités de la FNAM sur : [LinkedIn](#) et [X](#)

Plus d'informations sur www.fnam.fr